

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

Mairie d'Etrembières – Place Marc Lecourtier

74100 ETREMBIERES

Rapport d'activités 2019

du Groupement local de coopération transfrontalière pour
l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)



Vue sur le Salève et les Alpes, avec le Mont-Blanc, depuis le Jura

Crédit photo : ©Grégoire Luisier

Table des matières

1.	<i>Préambule</i>	<i>3</i>
2.	<i>Objet et membres du GLCT TS.....</i>	<i>3</i>
2.1.	<i>Choix d'un nouvel exploitant.....</i>	<i>5</i>
2.2.	<i>Composition de la Commission de délégation de service public.....</i>	<i>5</i>
2.3.	<i>Choix de l'exploitant.....</i>	<i>6</i>
2.4.	<i>Aperçu du contrat</i>	<i>6</i>
2.5.	<i>Événement à l'occasion de la signature du contrat de délégation de service public au Téléphérique, le 17 mai 2019.....</i>	<i>7</i>
3.	<i>Exploitation : actions - fréquentation - redevance.....</i>	<i>8</i>
4.	<i>Avancement du projet de rénovation</i>	<i>10</i>
5.	<i>Travaux de maintenance 2019.....</i>	<i>11</i>
6.	<i>Swisscom - information pour les années 2019 et 2020.....</i>	<i>12</i>
7.	<i>Restaurant "Le Panoramique"- contrat prolongé par avenant.....</i>	<i>13</i>
8.	<i>Assemblée générale de la MOT organisée dans le Grand Genève.....</i>	<i>14</i>
9.	<i>Finances</i>	<i>15</i>
9.1.	<i>Contribution financière des membres.....</i>	<i>15</i>
9.2.	<i>Financement du projet de rénovation - recherche de subventions.....</i>	<i>15</i>
9.3.	<i>Bilan financier</i>	<i>15</i>

1. Préambule

Dans le cadre du projet de rénovation des deux gares et de leurs abords, l'année 2019 a permis d'affiner le projet et de mesurer l'ampleur de la tâche à venir; sa concrétisation implique, en effet, tous les partenaires liés au site (exploitant, restaurateur, Swisscom).

Le GLCT TS a choisi son nouvel exploitant dont l'offre, pour l'aménagement du site à l'issue des travaux, correspond aux attentes et aux exigences du GLCT TS.

2. Objet et membres du GLCT TS

Institué par Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex d'une part et la République et canton de Genève d'autre part, Le GLCT TS a été créé en date du 15 mars 2006 par arrêté préfectoral. Son siège est sis en

France, à Etrembières (Haute-Savoie). Il est soumis au droit français.

Le GLCT TS a pour objet l'exploitation du service des remontées mécaniques.

Membres :

- République et canton de Genève
- Annemasse Agglo
- Commune de Monnetier-Mornex

Fonctionnement institutionnel :

- Président : M. Alain Bosson, Maire d'Etrembières
- Vice-président : Monsieur Raymond Gavillet, Conseiller administratif de Veyrier qui a remplacé, dès le 7 juin 2019, Mme Sophie Luthi, Conseillère administrative de Veyrier
- Assemblée : composée de 14 membres devant se réunir, selon les statuts du GLCT TS, au moins 2 fois par année (5 séances en 2019)
- Commissions : commission de délégation de service public (CDSP), commission d'appel d'offres (CAO) et commission consultative du service public local (CCSPL), composées à parité de membres genevois et français de l'Assemblée du GLCT TS

- *La gestion du GLCT TS est assurée conventionnellement par les services administratifs et techniques d'Annemasse Agglo.*
- *A l'Etat de Genève, le relais pour le suivi de l'ensemble des dossiers et de la coordination du projet de rénovation ainsi que le secrétariat de la délégation genevoise sont en main du service des affaires extérieures et fédérales (SAEF), rattaché au département présidentiel.*

Membres et suppléants

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Monnetier-Mornex	1. Claire Matthey, Mairie de Monnetier-Mornex	1. Badia Chalel-Bellazouz, Mairie de Monnetier-Mornex
Annemasse Agglo	2. Christian Aebischer, Mairie d'Annemasse	2. Michel Boucher, Mairie d'Annemasse
	3. Alain Bosson, Maire d'Etrembières	3. Françoise Magdelaine, Mairie de Gaillard
	4. Catherine Deremble, Mairie de Machilly	4. Annie Martin, Mairie d'Etrembières
	5. Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues	
	6. Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo	
	7. Alain Letessier, Mairie de Ville-la-Grand	
Canton de Genève	8. Alain Carlier, Architecte et ancien Président de la Fondation Braillard Architectes	5. Pierre-Antoine Gobet, Secrétaire général, département des finances et des ressources humaines (DF)
	9. Dominique Frei, ancien Directeur de l'office cantonal de la statistique, représentant le département des finances et des ressources humaines (DF)	6. Luc Deley, Chef de service, Service de l'agronomie Tourisme rural, département des infrastructures (DI)
	10. Pascal Ganty, Directeur Infrastructures et Bâtiments, TPG	7. Anna-Karina Kolb, Directrice du Service des affaires extérieures et fédérales, département présidentiel (PRE)
	11. Sophie Luthi, Conseillère administrative de Veyrier remplacé par M. Raymond Gavillet, Conseiller administratif de Veyrier	8. Benoît Pavageau, Directeur, Direction des transports collectifs, département des infrastructures (DI)
	12. Natacha Raccimolo, Directrice du traveller bureau, Genève Tourisme et Congrès	

	13. Christine Ricci, Secrétaire adjointe, Service des affaires extérieures et fédérales, département présidentiel (PRE)	
	14. Vincent Subilia, Directeur général adjoint, CCIG remplacé par Mme Alexandra Rys, Directrice, chargée du Département Communication, CCIG	

Changements intervenus dans la délégation genevoise : M. Raymond Gavillet a remplacé Mme Sophie Luthi dès le 7 juin 2019 et Mme Alexandra Rys a remplacé M. Vincent Subilia dès le 18 octobre 2019.

2.1. Choix d'un nouvel exploitant

Par convention de délégation de service public, le GLCT TS a délégué l'exploitation du Téléphérique du Salève à la Société du Téléphérique du Salève (STS composée de RATP Dev, TPG et COMAG) pour la période allant du 1er mai 2013 au 31 décembre 2018.

Le contrat avec STS arrivant à échéance le 31 décembre 2018, le GLCT a lancé une procédure de délégation de service public pour signer un nouveau contrat avec l'exploitant qui sera

choisi (voir rapport d'activités 2018 pour la procédure).

Quatre exploitants français potentiels ont déposé un dossier de candidature et après le désistement de deux candidats restaient en lice :

- La société Labellemontagne Management, sise à Francin (F),
- La Société du Téléphérique du Salève (STS), sise à Etrembières et exploitant actuel.

2.2. Composition de la Commission de délégation de service public

Membres à voix délibérative

Alain Bosson	Président du GLCT TS
Alain Carlier	Membre titulaire
Gabriel Doublet	Membre titulaire
Catherine Deremble	Membre titulaire
Vincent Subilia	Membre titulaire
Christine Ricci	Membre titulaire
Sophie Luthi	En cas d'empêchement du Président
Christian Dupessey	Membre suppléant
Dominique Frei	Membre suppléant
Alain Letessier	Membre suppléant

Membres à voix consultative

Jacques Langlois	Comptable public à Annemasse
Noémie Fasquel	GLCT TS
Julie Scholaert	Société Espélia

2.3. Choix de l'exploitant

Entre 2018 et 2019, la Commission s'est réunie à 5 reprises. Elle a proposé à l'Assemblée du GLCT TS du 1^{er} mars 2019 de retenir l'offre de

la Société du Téléphérique du Salève (STS), choix qui a été approuvé par l'Assemblée.

2.4. Aperçu du contrat

Le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public des remontées mécaniques du Téléphérique a été signé le 26 mars 2019.

Cette convention est établie pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} avril 2019 soit jusqu'au 31 mars 2031.

Le cadre financier de la convention prévoit :

- S'agissant des recettes perçues par STS, celles-ci proviennent essentiellement des recettes tirées des activités du service et, en particulier, des recettes de billetterie issues de la vente des titres de transport aux usagers.
- STS perçoit également d'autres recettes tirées notamment de la commercialisation des espaces publicitaires et du fonctionnement des installations en dehors des horaires d'ouverture habituels.
- S'agissant des charges, STS supporte toutes les charges d'exploitation et verse au GLCT TS une redevance fixe, une redevance variable et une redevance pour frais de contrôle.
- Part fixe : STS est tenue de verser une redevance quinquennale en contrepartie des charges supportées par le GLCT TS pour les besoins du service délégué, tenant aux dépenses d'investissements effectuées pour la réalisation des biens mis à sa disposition et de l'avantage spécifique procuré par leur jouissance.
- Cette redevance se fera en 3 versements : 2019-2023 : 700'000 € HT; 2024-2028 : 565'000 € HT et 2024-2028 : 225'000 € HT.
- Part variable : STS verse une redevance variable correspondant à un pourcentage de l'écart entre le chiffre d'affaires HT et le chiffre d'affaires prévisionnel.
- Redevance pour frais de contrôle : ce montant annuel s'élève à 5'000 € HT annuel.
- Une compensation financière peut être prévue dans ce type de contrat, compensation à verser par le GLCT TS au délégataire. Cette possibilité a toutefois été exclue dans le contrat.

Actualité 2020

Suite à l'interruption du service d'exploitation imposée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le contrat fait l'objet d'une renégociation en 2020.

2.5. Événement à l'occasion de la signature du contrat de délégation de service public au Téléphérique, le 17 mai 2019

Le STS a organisé une manifestation à l'occasion de la signature de ce contrat en présence des membres français et suisses du GLCT TS et des partenaires de ces deux structures. La presse était également conviée.

Lors de la partie officielle, plusieurs intervenants se sont exprimés. M. Stephan Bossy, Président de STS et MM. Alain Bosson, Président du GLCT TS, Christian Dupessey et Dominique Frei du GLCT TS, respectivement membres français et genevois de l'Assemblée du GLCT TS.

A cette occasion, l'exploitant a présenté le programme de réhabilitation et d'animation de la gare supérieure concocté par ses soins pour une mise en œuvre dès la réouverture du Téléphérique à la fin du chantier des travaux de rénovation. Il a publié une brochure intitulée "Téléphérique du Salève, mon voyage nature, culture et loisirs - 2022 - Le nouveau Téléphérique du Salève".



Signature de la DSP, en date du 17 mai 2019

© Imagin Air

De gauche à droite : le cabinier du Téléphérique (STS), Mme Anne Hornung-Soukup, Présidente du Conseil d'administration des TPG, M. Alain Bosson, Président du GLCT TS, M. Dominique Frei, membre de la délégation genevoise et M. Stéphane Bossy, Président de STS

3. Exploitation : actions - fréquentation - redevance

Actions

Lors de l'Assemblée du GLCT TS du 7 juin 2019, l'exploitant a présenté son programme d'activités 2019.

Mise à niveau des outils opérationnels par l'exploitant :

- Nouveau site Internet,
- Vente en ligne,
- Nouvelle billetterie,
- Mise à jour des conditions générales de ventes.

"Events"

- 17 mai : Manifestation (voir ci-dessus),
- 5 juin : Tour du canton de Genève - 500 coureurs,
- Tous les dimanches : encadrement par un animateur agréé - thème de l'escalade,
- 10 août : les Feux de Genève,
- Été : offre Sunset (un billet comprenant le trajet et un cocktail),
- Offre de midi (un billet comprenant le trajet et le plat du jour au restaurant "Le Panoramique"),
- Ouverture étendue lors de l'extinction de l'éclairage public le 26 septembre 2019, pour l'événement "La Nuit est belle".

Mise en place d'un plan promotionnel ciblé

- Touristes : plan de Genève, publicité dans le journal d'Easyjet, guide "Petit futé Haute-Savoie", carte touristique "Les Monts de Genève",
- Locaux/familles : réseau d'affichage à l'année (nouveau), agenda et guide des manifestations "Officiel des événements", publicité à la radio (NRJ et Nostalgie), stratégie digitale via les réseaux sociaux sur le produit "Sunset".



Le Téléphérique dans le New York Times

The New York Times

Fréquentation

La fréquentation est en légère diminution, soit 269'888 passages (286'799 en 2018). Le Téléphérique n'a été ouvert que 10 mois contre 11 habituellement du fait de la Grande Inspection (voir ci-dessous).

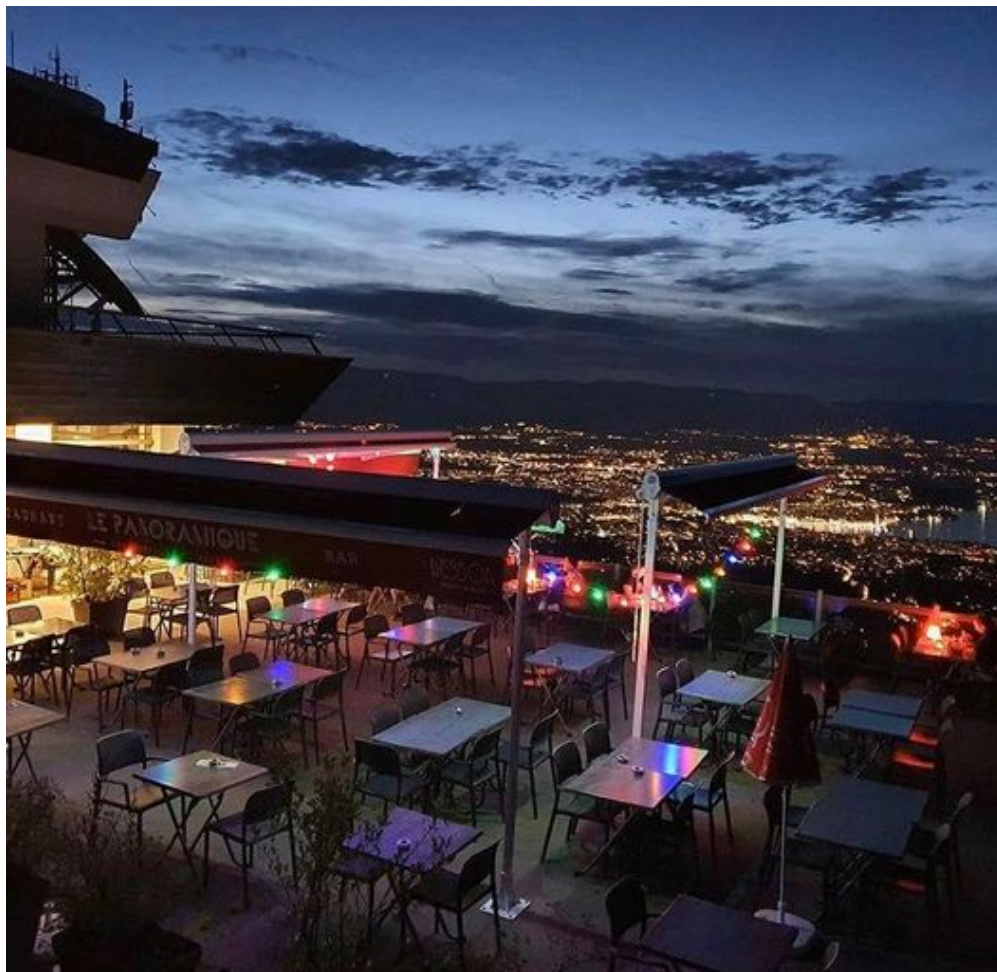
Redevance versée par l'exploitant au GLCT TS

Selon les termes du contrat de délégation de service public, l'exploitant a reversé au GLCT TS une part de la redevance fixe de 700'000 € HT, soit une redevance de 140'000 € pour 2019 (voir ci-dessus) et une part variable de 18'672 € HT.

11) 10 a.m. Get out of town

Most places in Geneva are closed on Sundays, so follow the locals and head for the hills. Your destination this morning is Mont Salève, the small (by Alpine standards), but statuesque, mountain that serves as the backdrop to most photos of the city's skyline. To get to the base, either drive or catch the Number 8 bus to Veyrier, then walk across the border to France (that's right, Salève is not actually in Switzerland). Buy a ticket for the cable car, the [Téléphérique du Salève](#) (return trip 11.90 euros, or about \$13), which will whisk you up to 3,600 feet. Enjoy the expansive views of the city, its lake and the Jura mountains in the distance, then set off on the two-hour "balcony" hike, a gentle walk through forest and farmland that will reward you with views of Mont Blanc, if the weather's good. (Ask for a hiking guide when you buy your cable car ticket.)

By Paige McClanahan
Published Sept. 12, 2019



La terrasse du restaurant Le Panoramique au crépuscule

4. Avancement du projet de rénovation

L'Assemblée du GLCT TS a choisi, le 6 juillet 2018, à l'issue d'un concours d'architectes (DDA Devaux et Devaux Architectes) à Paris.

En France, les diverses phases qui structurent l'avancée d'un tel projet sont les suivantes :

- *Présentation de l'Esquisse : Assemblée du GLCT TS du 23 novembre 2018*
- *APS Avant Projet Sommaire : 1^{er} semestre 2019*
- *APD Avant Projet Définitif : Assemblée du GLCT TS du 21 février 2020,*
- *PROJET: 2020*
- *DCE Dossier de Consultation des Entreprises : 2020*



La gare supérieure du Téléphérique après rénovation

Comité de pilotage et du Conseil scientifique

Le Comité de pilotage et le Conseil scientifique font partie des organes mis en place pour la conduite du projet de rénovation (voir la composition dans le rapport d'activités 2018 du GLCT TS).

Comité de pilotage

Le Comité de pilotage assure le pilotage stratégique du programme de rénovation (exploitation, développement d'activités et rénovation des gares).

Il s'est réuni le 17 janvier 2019. Ses membres ont pu prendre connaissance de la phase APS (Avant Projet Sommaire) du projet de rénovation avec une présentation des volets architectural et financier.

Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est appelé à se réunir pour donner un avis d'expert sur toutes les thématiques liées au projet de rénovation : architecture, patrimoine, environnement, paysage et tourisme.

Il a tenu sa 1^{ère} séance le 31 janvier 2019. Lors de cette séance, l'architecte a présenté le projet du concours, le contexte historique du Téléphérique et le projet paysager.

Les membres présents ont eu tout loisir de poser des questions et de partager leur expertise sur les différents sujets évoqués.

5. Travaux de maintenance 2019

L'année 2019 est une année de maintenance importante puisque c'est celle de la Grande Inspection (les cabines ont été déposées et les suspentes et chariots ont été envoyés chez le constructeur en Suisse pour le contrôle).



Le Téléphérique du Salève est soumis à l'obligation quinquennale de Grande Inspection. Le GLCT TS a choisi un maître d'œuvre, le cabinet français E.R.I.C (Etudes et Réalisations d'installations à Câbles) sis à proximité de Grenoble, pour un appui au pilotage de cette démarche d'envergure. Les lots pour les travaux ont été attribués comme suit :

- Contrôles non destructifs : Transcable Halec (France)
- Démontage et remontage des cabines : Garaventa (Suisse)
- Révision des freins de chariots et des freins de machinerie : Garaventa (Suisse)

6. Swisscom - information pour les années 2019 et 2020

Le GLCT TS est lié à la société Swisscom Broadcast SA par un contrat de concession domaniale pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation de réseaux de télécommunication (radiophonie/télévision), l'installation technique étant située dans la gare d'arrivée du Téléphérique du Salève. Ce contrat a été conclu pour une durée de 10 ans : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2022.

Swisscom Broadcast SA verse chaque année une redevance annuelle au GLCT TS de 120'000 € HT, révisée annuellement en fonction de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction.

Dès l'établissement, en 2017, du programme pour le concours d'architectes, la société Swisscom Broadcast SA a été informée qu'il y aurait un changement d'emplacement pour ses installations. Swisscom Broadcast SA a fait part de ses besoins qui ont été retranscrits dans ledit programme.

A fin mai 2018, DDA Architectes à Paris est choisi par le jury du concours d'architectes et le contrat de DDA architecte et son équipe pluridisciplinaire est signé, le 6 août 2018, avec le GLCT TS.

Le projet de rénovation des 2 gares du Téléphérique prévoit pour la gare supérieure, l'installation d'un restaurant panoramique dans le bâtiment-pont où se trouve actuellement les installations de Swisscom

Ces travaux se sont déroulés de novembre 2019 à janvier 2020. Dès le 31 janvier 2020, le Téléphérique a pu à nouveau accueillir du public.

Le coût de cette opération s'élève à 344'650 € HT.

La prochaine Grande Inspection est programmée en 2025. Compte tenu de coût, l'Assemblée du GLCT TS a décidé, lors de sa séance du 13 décembre 2019, de constituer une provision de 54'760 € sur 5 ans à compter de l'année 2020.

Broadcast SA ainsi que les antennes collées à la façade de ce bâtiment.

Dans le cadre de ce projet de rénovation, les discussions reprennent avec la société Swisscom Broadcast SA, au mois de juin 2019, pour qu'elle puisse informer le GLCT TS sur des emplacements possibles pour déménager ses antennes et le local technique du bâtiment-pont et installer un ou plusieurs mâts pour les antennes sur le site de la gare supérieure avec une estimation du coût de ce déménagement.

L'étude lancée par Swisscom Broadcast SA a permis de trouver un emplacement situé à gauche (si on regarde le lac Léman) et en contrebas du bâtiment-pont à l'orée d'un petit bois. Cette première étape franchie au mois d'avril 2020, il s'agissait d'en évaluer le coût. Swisscom Broadcast SA a informé le GLCT TS, au mois de juillet 2020, que la société qu'elle a mandatée a estimé le coût des nouvelles constructions, à savoir une cabine/container de 4,50 m. x 7,50 m. avec chauffage, ventilation, climatisation et électricité, des nouveaux câbles et antennes, 3 nouveaux mâts de 10 m. de hauteur chacun et, y compris, l'aménagement du site de leur implantation dans une pente, à 910'000 CHF.

Swisscom Broadcast SA, a considéré qu'elle ne pouvait assumer un tel investissement. En effet, la radio FM va disparaître d'ici 2024 avec pour conséquence la diminution de moitié des

équipements qui seraient installés sur ce nouvel emplacement.

La Direction de Swisscom Broadcast SA a demandé à ses collaborateurs chargés des relations avec le GLCT TS de lui présenter des solutions alternatives.

Après la recherche et l'examen des conditions d'exploitation de plusieurs sites, Swisscom Broadcast SA a informé le GLCT TS, au mois de septembre 2020, qu'elle a décidé de quitter le site de la gare haute du Téléphérique pour aller s'installer à la Tour hertzienne de

l'Observatoire, c'est-à-dire la grande et imposante antenne de TDF (Télédiffusion de France) sise au sommet du Salève, et qu'elle abandonnait ainsi la construction d'une nouvelle station sur la parcelle du GLCT TS.

D'un point de vue financier, Swisscom Broadcast SA paiera sa redevance pour 2021 au prorata de l'usage de ses installations dans le bâtiment-pont.

Les conditions de sortie du contrat seront négociées en début d'année 2021.

7. Restaurant "Le Panoramique"- contrat prolongé par avenant



Le contrat de concession domaniale (c'est-à-dire un contrat de gérance) signé par le Président du GLCT TS avec la société Les Lorgnettes SARL a été conclu pour une durée limitée de 2 ans jusqu'à la fin de l'année 2018.

Une procédure pour renouveler ce contrat a été lancée simultanément à celle pour le choix de l'exploitant. Une procédure de mise au concours a été engagée le 16 mars 2018 par l'envoi d'un avis de publicité pour un appel à candidatures auprès du BOAMP, du JOUE, de la revue française "l'Hôtellerie Restauration", de la revue suisse "Le Cafetier" et sur le site internet simap.ch, en vue de renouveler le

An advertisement for a wine and fish event. At the top, there is a detailed black and white illustration of a bunch of grapes hanging from a vine with several leaves. Below the illustration, the text reads "VINS BLANCS D'EXCEPTION ET POISSONS DU LAC". At the bottom, there is a white box containing event information: "15 MARS 2019", "Soirée dégustation 55€ à partir de 19h00 animée par Renaud Duvernay", and reservation contact numbers. To the right of the text is the logo for "LE PANORAMIQUE" restaurant, which includes a small icon of a cable car and the text "RESTAURANT LE PANORAMIQUE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE".

contrat de gérance du restaurant au 1^{er} janvier 2019.

Finalement cette procédure a été déclarée sans suite (Assemblée du GLCT TS du 23 novembre 2019).

En effet, vu les études encours et le planning prévisionnel des travaux de rénovation de l'ensemble des gares et du site du Téléphérique, incluant les locaux affectés au

restaurant, l'Assemblée du GLCT TS a décidé, le 23 novembre 2019, de prolonger la concession domaniale par avenant du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au commencement des travaux, la durée de prolongation ne pouvant toutefois pas dépasser 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

8. Assemblée générale de la MOT organisée dans le Grand Genève



Les 20 et 21 mars 2019, la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) a organisé sa 22^{ème} Assemblée générale à Annemasse.

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) possède un double statut, interministériel et associatif, unique en Europe. Le rôle de la MOT est d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences.

Œuvrant au quotidien pour faciliter les relations transfrontalières, c'est tout naturellement que cet organisme a choisi le restaurant "Le Panoramique" pour y organiser sa soirée festive. Les participants ont emprunté le Téléphérique pour se rendre au sommet du Salève, surplombant le Grand Genève. M. Christian Dupessey, Vice-président de la MOT et membre de l'Assemblée du GLCT TS, les a accueillis et a pu souligner les vertus d'une coopération transfrontalière concrète et active représentée par le GLCT TS.

9. Finances

9.1. Contribution financière des membres

Le GLCT TS est financé, à parité franco-genevoise, par une contribution des membres de 472'000 € par an pour les années 2017 à 2020 :

- Etat de Genève : 236'000 € (soit 260'000 CHF)
- Monnetier-Mornex : 5'936 €
- Annemasse Agglo : 230'064 €

9.2. Financement du projet de rénovation - recherche de subventions

Le secrétariat franco-genevois du GLCT TS a poursuivi sa recherche de fonds. Une demande a été déposée auprès du programme Interreg.

Le programme Interreg V France-Suisse est un programme de coopération territoriale européenne finançant des projets transfrontaliers impliquant un partenaire français et un partenaire suisse. Côté français, c'est le fonds européen de développement régional (FEDER) qui intervient dans le financement du projet. Côté suisse, ce sont des crédits fédéraux et/ou cantonaux.

La décision est tombée le 20 juin 2019.

Le GLCT recevra

au titre du FEDER : 1'972'479 CHF

au titre d'Interreg fédéral suisse : 199'273 CHF

Total : 2'171'752 CHF

9.3. Bilan financier

Pour rappel, la comptabilité du GLCT TS, soumise au droit français, se décline dans un compte administratif et un compte de gestion.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements ordonné par le Président du GLCT TS et permet de dégager les résultats d'exécution du budget.

Le compte de gestion présente la situation générale des opérations de gestion; il est

établi par une personne indépendante du GLCT TS, à savoir le Trésorier Principal du Centre des finances publiques d'Annemasse. Il retrace les flux monétaires effectifs.

Il est impératif qu'il y ait concordance absolue entre les deux documents.

Le compte administratif et le compte de gestion 2019 ont été approuvés par l'Assemblée du GLCT TS le 21 février 2020.

Sur la base de ces deux documents, le résultat de l'exercice 2019 est le suivant :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1'307'910,42		1'733'935,11	0,00	3'041'835,53
Opérations/exerc.	392'593,76	1'444'689,66	283'417,61	185'491,24	676'011,37	1'630'180,90
TOTAUX	392'593,76	2'752'600,08	283'417,61	1'919'416,35	757'211,91	4'672'016,43
Résultats de clôture		2'360'006,32		1'635'998,74	0,00	3'996'005,06
Restes à réaliser			1'045'801,35		1'045'801,35	0,00 €
TOTAUX CUMULES		2'360'006,32	1'045'801,35	1'635'998,74	1'045'801,35	3'996'005,06
RESULTATS DEFINITIFS		2'360'006,32		590'197,39		2'950'203,71

Montants en euros

"Restes à réaliser en dépenses" signifie que la dépense est engagée au 31.12.2019 mais qu'elle n'est pas encore mandatée (effective). En d'autres termes, cela signifie que le GLCT TS a passé la commande et qu'il est en attente de la prestation (dette virtuelle dans les comptes). Une fois celle-ci réalisée, mandat sera donné à la Trésorerie Principale pour qu'elle effectue le paiement.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes du GLCT TS.

Le solde de la section d'investissement, après reprise des restes à réaliser en dépenses et en recettes, présentant un excédent de 590'197,39 € (1'635'998,74 – 1'045'801,35 = 590'197,39), la totalité du résultat

excédentaire de la section d'exploitation, soit 2'360'585,46 €, sera affectée en recettes d'exploitation du budget primitif 2020.

Le résultat global de la section d'investissement, soit 1'635'998,74 €, sera comptabilisé en recettes d'investissement du budget primitif 2020.

Rapport d'activités présenté à l'Assemblée du GLCT pour l'exploitation du Téléphérique du Salève du 11 décembre 2020

Genève/Chancellerie/SAEF/ChR/sm

Genève, culture et société



Le Salève, un attrait sans cesse renouvelé depuis des siècles

A une saison qui invite aux balades, une petite promenade autour de quelques faits insolites et historiques permet de donner un relief particulier à cette montagne. Coup d'œil sur le passé, mais aussi le futur, puisque son téléphérique va être entièrement rénové.

A force de voir le Salève tous les jours, les Genevoises et les Genevois pensent tout connaître de "leur" montagne. Et pourtant. Saviez-vous que des premières mondiales y virent le jour? Ou que le mot "varappe", que l'on associe mentalement à des sommets élevés et escarpés, tire son origine de ce modeste îlot calcaire culminant à 1'379 mètres?

Mais commençons par le début. L'histoire du Salève naît sous les tropiques, il y a 150 millions d'années. La région était alors recouverte d'un océan peu profond rempli d'une riche vie préhistorique. Ce sont ces plages et cette eau qui expliquent la présence de fossiles d'un grand nombre d'invertébrés différents, que l'œil attentif, aidé d'un peu de chance, peut encore y repérer. De nombreux spécimens ont ainsi été découverts au fil des siècles, dont des fossiles de l'immense escargot préhistorique, le *Natica leviathan*, qui pouvait atteindre jusqu'à 30 centimètres de hauteur.

Le Salève a attiré, depuis quelque 500 ans, la curiosité des naturalistes de passage, en raison de sa position géographique au cœur de l'Europe, de sa proximité d'une ville, de ses particularités géomorphologiques et de sa flore variée (plus de 1'000 espèces recensées, dont le sabot de Vénus, cette belle orchidée à la forme très typée). Résultat: depuis le

début du XIX^e siècle, il est la montagne d'Europe la mieux connue sous tous les aspects des sciences naturelles, comme le relatent les Actes d'un colloque consacré aux 30 ans de préservation du Salève¹.

Chemin de fer à crémaillère

Champ d'investigation scientifique, la montagne est aussi le berceau de quelques premières mondiales, comme le chemin de fer électrique à crémaillère. Inauguré en 1892, il partait d'Etrembières et allait jusqu'au lieu-dit Les Treize-Arbres, en passant par Monnetier. Deux ans plus tard, la ligne s'enrichit d'un nouveau tronçon, reliant Veyrier à ce village très prisé des premiers touristes, qui s'y arrêtaient souvent avant de poursuivre leur trajet jusqu'au terminus.

Le trajet durait une heure. Au sommet, on y trouvait même un jardin botanique, comme le raconte un livre très fouillé sur "Le Salève et son chemin de fer à crémaillère"².

Comme il n'y avait pas de réseau électrique public, la Compagnie de Chemin de Fer du Salève avait fait construire une usine de production d'électricité, adossée à un barrage sur l'Arve: l'usine hydroélectrique d'Arthaz, toujours en activité.

A gauche : photo du projet de rénovation du téléphérique du Salève, par DDA Architectes, Paris. Son objectif : redonner vie au bâtiment emblématique du Grand Genève, inauguré par l'architecte genevois Maurice Braillard en 1932, tout en conservant son aspect historique. Le projet prévoit principalement d'améliorer les conditions d'accès et d'accueil des deux gares.



Pour aller plus loin

Un dépliant et une application pour smartphone sont proposés gratuitement par le Téléphérique du Salève, avec des explications sur deux promenades, l'une sportive (5.5 km, 2h30, 670 mètres de dénivelé, difficulté moyenne), l'autre familiale (4 km, 2h, 160 mètres de dénivelé, facile).

En tout, le Salève possède quelque 250 kilomètres d'itinéraires entretenus et balisés par le Syndicat mixte du Salève, et bien plus de sentiers non balisés, parfois très escarpés et dangereux.

Quant à la Maison du Salève, elle organise de nombreuses activités pour les enfants et les adultes : conférences, visites guidées, ateliers, anniversaires, balades découvertes, randonnées.

Enfin, pour ceux qui préfèrent leur canapé, il existe de nombreux ouvrages sur l'histoire, les promenades, les personnages ou encore les légendes du Salève, sans compter un roman policier d'une auteure genevoise (Olivia Gerig, *L'Ogre du Salève*, Editions Encre fraîche).

Tirant son énergie grâce à ces turbines actionnées par l'eau de l'Arve, ce tortillard révolutionnaire connut un large succès avant de subir la concurrence de la route, puis du téléphérique. Il cessa de fonctionner en 1935.

Près de 90 ans plus tard, on voit toutefois encore des traces de ce funiculaire si l'on se promène vers le Pas de l'Echelle : un tunnel et un escalier taillé dans la roche qui était alors longé par le tracé du train.

Ascension en Motosacoche

La première ascension réalisée en véhicule individuel motorisé remonte à 1904. Ce sont les frères franco-suisse Henri et Armand Dufaux qui ont réussi à graver la montagne, faisant même fi d'une pente de 20%, sur des routes caillouteuses. Ces inventeurs de génie (et par ailleurs pionniers de l'aviation) sont arrivés jusqu'au lieu-dit les Treize-Arbres, sur leur Motosacoche, ces bicyclettes munies d'un moteur amovible qu'ils avaient conçues et qu'ils fabriquaient dans leur entreprise basée à Genève.

Comme le raconte Dominique Ernst, grand connaisseur du Salève dans l'un de ses livres³, ce petit exploit ouvrit la voie à de nombreuses autres ascensions. La Société Genevoise d'Automobiles eut même l'idée d'utiliser cette montagne comme vitrine publicitaire pour démontrer la robustesse de ses nouvelles voitures.

666 mètres sans pylône

Quant au téléphérique, il a permis, dès son origine, d'arriver en haut en quelques minutes seulement. Il peut aussi s'enorgueillir d'être une première mondiale, lit-on dans le "Petit Livre du Salève"⁴ : il possède la spécificité d'avoir 666 mètres de portée, sans pylône intermédiaire.

Construit en 1932 par l'architecte genevois Maurice Braillard et le promoteur savoyard Auguste Fournier, il est le fruit, comme presque tout ce qui touche au Salève, d'une aventure franco-genevoise.

L'existence du téléphérique ne fut pas de tout repos. Au milieu des années 1970, il cesse son activité. Il rouvre près de 10 ans plus tard, mais son avenir semble alors incertain. Depuis quelques années toutefois, il connaît un vrai succès. Depuis 2010, sa fréquentation a quasiment doublé, accueillant ainsi quelque 300'000 visiteurs par an.

Ce symbole du Grand Genève va encore connaître une nouvelle étape, le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), qui gère le téléphérique, ayant

décidé de faire entièrement rénover les deux gares, celles du départ et de l'arrivée. Le bureau d'architectes désigné par un jury franco-suisse va ainsi redonner vie au bâtiment réalisé par Braillard, tout en gardant son aspect visuel, si emblématique.

Un futur restaurant panoramique

C'est ainsi que l'esplanade du haut sera totalement repensée. Son édifice, qui était resté inachevé et qui est depuis des décennies parasité par les installations techniques du téléphérique, pourra enfin utiliser la salle haute. Prévus à l'origine pour être un restaurant, cette dernière n'a jamais pu remplir cette fonction, car, sans espaces de services, elle était inexploitable. Le restaurant prit alors place en contrebas, mais sans la vue panoramique espérée. Avec la rénovation, qui débute à l'automne 2020, il récupérera la place imaginée lors de sa conception.

C'est ainsi qu'en 2022, pour ses 90 ans, le téléphérique sera paré de nouveaux atours, dont une terrasse haute qui permettra de contempler le bassin genevois, les Voirons et les Alpes. Il sera également doté d'un espace muséal et d'un mur de grimpe pour s'entraîner à la varappe.

Ce sera peut-être d'ailleurs l'occasion de faire découvrir l'origine de ce dernier mot. Son histoire, comme le rappelle le passionné et érudit Dominique Ernst dans son ouvrage précédemment cité, commence vers 1875 sur les hauteurs de Collonges-sous-Salève où d'excellents grimpeurs visent à escalader toutes les voies possibles. Malgré leurs efforts, une voie située dans la gorge du secteur des Varappes résiste à leurs tentatives. Les mois passent et leur échec demeure. Ils se voient alors affublés du sobriquet de "varappeux". Cette trouvaille linguistique se répandit si loin qu'elle se retrouva ensuite dans les pages des dictionnaires. ■

Aline Yazgi

¹ *Le Salève, quels patrimoines après 30 ans de préservation ?*, colloque coorganisé par le Syndicat Mixte du Salève et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, sous l'égide d'un large comité scientifique. Actes publiés en décembre 2018.

² LEPÈRE Gérard, ERNST Dominique, *Le Salève et son chemin de fer à crémaillère*. Ed. La Salévienne, 2018.

³ ERNST Dominique, *Le Salève. Des histoires et des Hommes*, Slatkine, 2015.

⁴ Réalisé par les étudiants de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, édité par l'HEPIA et le Syndicat Mixte du Salève, 2017.